

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les maires mobilisés au service de la santé des Français

Le Président de l'AMF, David LISNARD a participé aujourd'hui à la visio-conférence avec le Premier ministre sur la situation sanitaire. Après un exposé de la situation, cette consultation a permis au Premier ministre de réitérer les intentions qui avaient été annoncées par le Gouvernement sans apporter de nouveaux éléments d'information.

Le Président de l'AMF a confirmé le soutien des communes et des intercommunalités à l'action de l'Etat dans l'accélération des opérations de vaccination. David LISNARD a indiqué : « **Dans un esprit de responsabilité, les maires, dans un cadre défini par l'Etat et malgré les difficultés, essaient de contribuer efficacement à la lutte contre l'épidémie, notamment en rendant possible la vaccination.** »

Cet engagement représente un effort financier qui « **doit absolument faire l'objet d'un remboursement juste et objectif puisqu'il s'agit d'une action conduite pour le compte de l'Etat** ». Les ARS doivent avoir des pratiques homogènes sur tout le territoire. Le Premier ministre a donné son accord pour la mise en place d'un dispositif de traitement des situations non-réglées, sous la responsabilité de la ministre de la cohésion des territoires, en lien avec l'AMF. David LISNARD a aussi précisé que « **la vaccination a pour corollaire le maintien des fondamentaux de la vie économique, sociale et civique** ».

C'est pourquoi, sur la question des rassemblements extérieurs, l'AMF a rappelé son souhait que les recommandations d'interdiction ou d'aménagement soient adaptées aux circonstances locales et que la concertation avec les maires soit effective. Il faut en outre s'assurer que les pouvoirs publics ont les moyens de faire respecter les mesures d'interdiction éventuellement prononcées.

L'AMF partage l'inquiétude du Gouvernement sur la situation dans les hôpitaux et constate qu'après deux ans de crise sanitaire, aucune adaptation significative du dispositif hospitalier n'est effective. David LISNARD a évoqué les difficultés constatées dans les plannings de présence des agents hospitaliers en cette période de fin d'année. La question de la mobilisation de l'hospitalisation privée reste posée pour répondre aux défis de la déprogrammation des interventions concernant d'autres pathologies.

L'AMF a rappelé son attachement au développement de l'action de la médecine de ville qui doit se poursuivre et s'amplifier. De même, les démarches « d'aller vers » doivent être encouragées et permettent de toucher des personnes éloignées des circuits de vaccination : « **les CCAS jouent un rôle important dans cette mobilisation qui doit pouvoir s'appuyer sur une communication forte de l'Etat auprès des publics isolés et fragiles** » a souligné le Président de l'AMF.

L'Association des maires de France attend donc désormais d'en savoir plus sur les conditions de mise en place du passe vaccinal en milieu professionnel et dans les transports.